

Approbation n° 22-262 du 1^{er} juillet 2022

Société : LCL EMISSIONS

Garant : CREDIT LYONNAIS

Prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 10.000.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence pour l'émetteur :

- le rapport financier annuel 2020,
- le rapport financier annuel 2021,
- le chapitre « Modalités des Titres » du prospectus de base qui a reçu le visa n° 13-489 le 12 septembre 2013 tel que modifié par le supplément en date du 28 mai 2014,
- le chapitre « Modalités des Titres » du prospectus de base qui a reçu le visa n° 14-493 le 10 septembre 2014 tel que modifié par les suppléments en date des 20 janvier 2015 et 21 mai 2015,
- le chapitre « Modalités des Titres » des prospectus de base qui ont reçu les visas n° 15-477 le 10 septembre 2015, n° 16-454 le 28 septembre 2016, n° 17-513 le 26 septembre 2017, n° 19-300 le 26 juin 2019 et des prospectus de base qui ont reçu les numéros d'approbation 20-322 le 7 juillet 2020 et 21-290 le 6 juillet 2021.

et pour le garant :

- le rapport financier annuel 2020 de LCL,
- la présentation, incluant les annexes, de Crédit Agricole SA en date du 22 juin 2022 relative au nouveau projet du groupe et au nouveau plan à moyen terme 2025,
- le rapport de gestion 2021 de LCL,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2021 de LCL,
- les états financiers annuels consolidés audités de LCL pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- les états financiers annuels sociaux audités de LCL pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.